L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No 73. NOUVELLE-ORLEANS, MERCREDI MATIN, 1er OCTOBRE 1884. 58ème Année

Dufour, Donnet & Cie.,
Propriétaires-Editeurs.

Entered at the Post office at New Orleans, La as Second Class Matter

NOUVELLE-ORLEANS.

MERCREDI 1er OCTOBRE 1884

PRIX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

On s'abonne aussi, à la semaine, avec les prix jours.

ÉDITION DU DIMANCHE.

Un an (Renferme deux feuilletons.)	$3 00

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

Un an (Renferme deux feuilletons.)	$2 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Trois mois	75

☞ Pour les petites annonces de Demandes, Ventes et Locations, etc., qui se soldent au prix réduit de 10 cts la ligne, voir la 2e page.

VENTES DE CE JOUR.

Par Spear & Escoffier, au coin des rues Conti et Bourbon, chez J. Anglade, continuation de la vente de gaze forfaits. Aussi à 2 heures P. M., rue Commune, entre St-Charles et Carondelet, meubles, livres, etc.

La marine des Etats-Unis en 1884.

La marine est le levier du commerce d'une nation. Sans marine, tout négoce international est interdit à un pays, surtout si ce pays est, comme le nôtre, entouré de côtes de toutes parts, et ne peut communiquer avec les autres que par la mer, par les deux grands océans, l'Atlantique et le Pacifique. C'est là un principe qui n'est contesté par personne.

Or, dût notre amour-propre en souffrir horriblement, force nous est d'avouer que notre marine, soit militaire, soit marchande, est dans un état lamentable. Nous en sommes réduits à ne transporter que quatorze à quinze pour cent de nos importations et exportations, abandonnant ainsi 85 pour cent aux navires étrangers. Le fait est d'autant plus déplorable, qu'avant la guerre, nous nous étions assuré soixante-quinze pour cent de ces transports, et que, soit avant, soit après les hostilités, nous avions déployé d'étonnants instincts, de merveilleuses ressources dans les constructions maritimes. Qui ne se rappelle l'époque où, dans tous les ports où paraissaient nos navires de guerre et de commerce, ils excitaient l'admiration des marins; tant leur coupe était élégante, tant ils tenaient bien la mer, tant ils fondaient les flots avec rapidité ? Et deux ou trois ans plus tard, pendant nos troubles civils, n'avons-nous pas révolutionné la marine par toutes nos inventions, par nos cannonières, nos monitors, nos torpilles de toutes sortes ? Mais tout ce travail n'a eu pour résultat que de détruire notre marine marchande ; une grande partie des steamboats du Nord, dont environ cinq cents avaient été transformés en cannonières, en navires destinés à faire le blocus.

Ces 630 batiments de guerre n'avaient pas été improvisés assez vite pour empêcher "l'Alabama" de détruire 104,605 tonnes, et il avait fallu mettre 7/4 652 tonnes sous pavillon étranger. Aussi, après la guerre, en 1865, ne transportions-nous plus que 28 pour cent de notre commerce extérieur.

Jamais, excepté à l'époque des grandes guerre de l'Angleterre contre Napoléon 1er, il n'a été déployé autant d'activité dans les constructions maritimes. On a même vu—fait sans aucun précédent—en moins de trois mois, des arbres de la forêt tombés sous la cognée du bucheron être transportés dans des chantiers improvisés, transformés en navires, et flotter en pleine mer. C'était magnifique de rapidité; on n'en peut dire autant de la solidité et de la durabilité. Dès 630 navires, il n'est resté rien, absolument rien.

A qui ont servi toutes nos inventions ? A l'Angleterre, à la France, à l'Italie, à l'Allemagne; elles s'en sont emparées, elles les ont développées. Notre monitor est devenu, plus tard, "l'Inflexible," "l'Italia." Nos nouveaux canons ont grandi entre leurs mains et sont devenus les magnifiques pièces d'artillerie actuellement à bord du "Lepante" et du "Duilio." Quant à nos torpilles, on les a transformées de mille façons différentes, on les a multipliées à l'infini ; les progrès ont été tels, grâce aux sommes dépensées par ces nations pour leur marine militaire, que nous ne pourrions plus renoncer aujourd'hui les engins, les types de navires dont nous avons doté le monde.

Or, pendant que l'on se donnait ce mouvement en Europe, nous restions dans la plus complète inaction ; les navires aussi improvisés, qui ne nous étaient plus utiles et qui, du reste, n'avaient plus aucune valeur, nous les avons laissés pourrir au fond de nos ports et de nos chantiers puis, comme ils ne valaient pas l'argent qu'eût coûté leur réparation, et qu'ils étaient devenus pour nous un véritable embarras, nous avons fini par les vendre pour la prix de la ferraille et de la carcasse—de telle sorte, que nous nous sommes trouvés, à un moment donné, sans la moindre marine marchande, laquelle avait été détruite, et sans la moindre marine militaire, dont nous sentions le besoin de nous défaire.

Comment se fait-il que, dépourvus à la fois, de tous les côtés, nous n'ayons pas songé à réparer nos pertes, à reconstruire les deux marines qui nous faisaient défaut ? Il y a à cela plusieurs raisons, dont deux principales :

1° Vouée entièrement au développement de nos industries nationales, qui étaient bien loin alors de suffire aux besoins de la consommation et dont personne ne soupçonnait encore les prodigieux progrès, nous ne comprenions pas la nécessité d'une marine marchande, à laquelle nous n'avions à offrir aucun objet d'exportation, à l'exception des grains de l'Ouest qui, commençaient à prendre le chemin de l'Europe, et du coton du Sud, dont la production essayait, quoique avec peine, de se relever.

2° De son côté, le gouvernement s'engageait bien à se créer une nouvelle marine de guerre—notamment, sous les deux administrations de Grant, mais il y eut alors, dans le ministère de la marine, tant de malversations, de déprédations, il s'y passa tant de scandales, que le Congrès honteux, indigné, ne trouva rien de mieux à faire que d'abandonner tout projet de résurrection d'une marine militaire, et voilà comment, au double point de vue du commerce et de la guerre, les choses en sont arrivées aux extrémités où nous les voyons aujourd'hui.

Et maintenant, viennent des complications avec l'étranger; nous n'avons rien à lui opposer. Inutile de tenir avec lui un langage hautain, quand nous sommes inexpables de l'accompagner de la voix des canons, la seule que l'on daigne écouter en pareil cas.

Certaines gens comptent beaucoup sur l'esprit inventif de nos fabricants, de nos constructeurs, qui sont en état, prétendent-on, de faire, le cas échéant, face à toutes les difficultés, de parer à tous les dangers. C'est là une illusion qui pourrait nous coûter cher, si nous l'entretenions plus longtemps. Toute l'ingéniosité imaginable de notre part serait incapable de lutter avec les gigantesques machines de guerre des autres peuples, machines qui sont le résultat des énormes progrès de la science. D'ailleurs nous ne faisons rien pour stimuler cette ingéniosité, et nous aurions tort d'attendre beaucoup de l'esprit inventif de nos constructeurs si nous ne l'aiguillonnons point par l'appât d'une récompense pécuniaire. Sait-on à quoi se réduisent nos forces, en temps de guerre ? A cinquante-trois navires en état de servir, dont presque tous seraient troués, à deux milles de distance, par les engins que les autres gouvernements possèdent par centaines, et dont nous avons à peine une douzaine à notre disposition.

Quant à notre marine marchande, elle ne dépasse pas 2,500,000 tonnes ; elle ne nous permet, comme nous l'avons déjà dit, de ne transporter que 14 pour cent de notre commerce maritime ; et, pour protéger cette marine, déjà si faible, nous avons au plus 31 navires de guerre pouvant tenir la mer. C'est véritablement une dérision. En présence des progrès accomplis autour de nous, depuis vingt ans, c'est une honte !

Nous publierons, demain, jeudi, la suite de nos nouvelles de la Louisiane.

Le Consulat de France a été transféré au No 195 de la rue Gravier.

S. Dalsheimer & Co.—On verra que MM. S. Dalsheimer & Co. viennent de transporter leur magasin rue du Canal, Nos. 76 et 78, entre Camp et Magazine. Dès demain, 1er octobre, ils seront en mesure de répondre aux demandes de leurs nombreux clients.

Les Quatre Saisons—Tout le monde connaît l'excellent restaurant qui porte ce nom et que dirige M. John Bosio avec une habileté consommée. Celui-ci a tant fait remettre à neuf, et les réparations étant terminées, il en fera la réouverture aujourd'hui, 1er octobre. Les nombreux habitués de la maison se hâteront d'en reprendre le chemin.

A. Willos, courtier d'actions, de billets et de bons a transféré son bureau au coin des rues Baronne et Gravier.

Lisez, démocrates, lisez.—Nous appelons l'attention sur l'offre libérale faite par cet excellent journal démocratique, THE NATIONAL DEMOCRAT, publié à Washington, D. C. Un ferblanc en profitera. Tous les bons démocrates sont appelés à aider à la circulation du journal susmentionné. On désire un correspondant ici. Voir l'annonce.

☞ La saison de la chasse commence, en Louisiane, aujourd'hui, 1er octobre.

Nous signalons aux chasseurs du chevreuil, de la dinde, de la caille, de la perdrix, de la bécasse, de la bécassine, etc., l'annonce de la pension privée que tient Mme F. Gonthier à Covington, sur le Bogue Falaya, paroisse St Tammany, et qui restera ouverte, tout l'hiver, à leur intention.

On nous dit que le gibier sera fort abondant, cette année, dans la paroisse.

On lit, dans le *Journal de Genève* :

"MM. les docteurs Nicati et Rietsch, depuis le commencement de l'épidémie, travaillent au Pharo dans le laboratoire de recherches subventionné par le gouvernement.

"Pourvus de tous les instrumens, de tous les appareils nécessaires, ces messieurs ont étudié de très près le bacille du choléra, ils l'ont cultivé comme le docteur Koch qui est venu dans leur laboratoire ; ils en ont recueilli des milliers dans les intestins des cholériques dont on leur livrait le cadavre encore chaud. Mais le résultat le plus curieux, le plus important de leurs recherches, a été d'inoculer le choléra à des animaux, à des cochons d'Inde ou cobayes, à des chiens et à des rats.

"Trois chiens ont été inoculés ainsi que quatre cobayes, constamment avec succès. La mort a eu lieu pour le cobaye après quarante huit heures au maximum, avec diarrhée et crampes comme chez l'homme ; elle a eu lieu pour le chien au plus tard après quatre jours. Les cobayes présentent d'ailleurs une susceptibilité beaucoup plus grande pour le virus que le chien. En dernier lieu, MM. Nicati et Rietsch ont injecté du contenu intestinal de l'homme cholérique en assez grande quantité dans l'estomac des cobayes qui sont morts avec les accidens et les lésions cholériques.

"Pour opérer plus sûrement l'inoculation, ces messieurs font la ligature du conduit excréteur de la bile, du canal cholédoque, et ils injectent, dans le duodénum même, la matière virulente, parce qu'ils ont remarqué que la virgule est abondante surtout en l'absence de bile. La bile, en effet, empêche le développement des bacilles.

"Dans le sang du cobaye cholérique comme dans le sang de l'homme cholérique, les globules présentent cet état de ramollissement qui les empêche de s'empiler et les fait se déformer par compression réciproque. Ce fait paraît être commun aux divers état asphyxiques.

"Des conclusions pratiques peuvent être tirées de ces faits. C'est d'abord un moyen sûr de diagnostiquer le choléra. Quand, désormais, menacé par l'épidémie, on sera en présence d'un cas douteux, on répétera avec le contenu intestinal du malade l'expérience de l'inoculation directe dans le duodénum des cobayes et l'on aura la réponse quelques heures après.

"Une seconde conclusion concerne la prophylaxie. Le suc gastrique, la bile digèrent fort bien les bacilles, or, ces deux sucs sont excrétés en masse dans le travail de la digestion qui suit le repas ; ils ne sont guère excrétés quand c'est le liquide sanl qui passe. L'eau contaminée, bue en mangeant, serait donc moins dangereuse que quand elle est bue seule. Le rôle de l'indigestion et de la diarrhée sont de même ordre, et c'est la confirmation décisive de la relation entre le choléra et le bacille découvert par M. Koch.

"MM. Nicati et Rietsch ont répété leurs expériences au laboratoire du Pharo devant le médecin de l'hôpital, devant les internes et devant les délégués de Barcelone, les docteurs Monserrat, Ferran, Carminnas et Paul Garceran."

La *République Française*, à propos de la réunion des trois empereurs :

Cette réunion donne des garanties de paix à l'Europe, dit le *Times*. Nous n'avons rien à y objecter, pour notre part. Seulement, nous n'ajouterons pas aux restrictions, en parlant de l'envoi d'un nouvel ambassadeur anglais à Berlin, que l'horizon politique semble plus que jamais dégagé de tout nuage. Le *Times* oublie le gros nuage qui plane sur l'Egypte. Ce nuage n'arrive pas du sud, mais du nord, et il s'y trouve peut-être bien des vapeurs provenant de la Baltique. Quand crèvera-t-il ? Nous l'ignorons ; toutefois, si nous étions Anglais, nous tournerions les regards du côté de Varsovie, ou tout au moins du côté de Berlin.

Le Times estime que la France, étant peu sage, ne se fait pas estimer en Europe en proportion de sa force militaire. L'Angleterre est-elle très-sage ? Possède-t-elle une force militaire de quelque valeur ? Compte-t-elle dans les combinaisons de M. de Bismarck et de ses alliés ?

On lit la Bible, à Londres : la Bible parle quelque part de gens qui, à force d'étudier la paille dans l'œil de leur voisin, oublient qu'ils ont, eux, dans leur œil une très-grosse poutre

Si vous désirez vendre des actions, des billets, des bons, alles à A. Willos, courtier, coin des rues Baronne et Gravier.

De Paris à Pékin en douze jours :

Le projet de la grande ligne internationale de l'extrême-Orient par Moscou, Nijni-Novgorod, Kasan, Ekaterinbourg, a été adopté à l'unanimité par la réunion générale des marchands et des représentants de commerce qui a eu lieu pendant la célèbre foire de Nijni.

Le projet, approuvé entièrement par le conseil impérial russe, est soumis au savant général Bogdanowitsen, qui a exposé son tracé, en 1875, dans une des séances du congrès géographique tenu à Paris.

La ligne internationale de l'Extrême-Orient permettra d'aller en douze jours de Paris à Pékin, par la voie ferrée du territoire russe.

Les fils du Céleste-Empire ne seront pas très contents.

LOUISIANE.

Le *Sugar Bowl and Farm Journal*, Nouvelle-Orléans, du 27 septembre :

La saison des récoltes a été la plus défavorable que nous ayons eue, depuis bien longtemps, en Louisiane et dans les états du Golfe. Heureusement, aucune de ces récoltes n'a manqué complètement; il n'y aura qu'un déficit qui, probablement, ne tombera pas de plus de vingt-cinq pour cent au-dessous de la moyenne.

Ce sont les planteurs sucriers qui auront le plus à souffrir. D'abord, la récolte a commencé par être réduite de 15 pour cent par suite de la crevasse Davis. Une région d'environ 100 milles de longueur sur une largeur d'à peu près cinquante milles, le long du Mississippi, et s'étendant jusqu'au Bayou Lafourche, en est réduite à ne pas faire assez de cannes pour la semence de l'an prochain. Sur cette immense superficie, toutes les cannes ont été perdues.

Mais comme les planteurs sont bien outillés, qu'ils ont l'expérience et le matériel nécessaires pour continuer la culture, nous sommes bien persuadés qu'ils ne l'abandonneront pas, contrairement à ce que l'on avait dit. Il en coûterait trop pour changer. Le riz même occasionnerait bien des dépenses pour creuser des fossés, pour établir une irrigation régulière. D'ailleurs, la section inondée est beaucoup plus propre à la culture de la canne qu'à celle du riz.

Dans les localités qui ont échappé aux désastres de l'inondation, cette récolte a beaucoup souffert de la sécheresse. Ici et là, où les pluies ont été plus fréquentes, dans les environs du Golfe, comme il arrive ordinairement, la canne est aussi bonne qu'à l'ordinaire, mais les dommages occasionnés n'en ont pas moins réduit la récolte de 10 à 20 pour cent. Les pluies récentes ont pourtant produit un grand bien dans certaines sections, mais il y a partout du retard, et il est peu probable qu'il reste assez de temps pour permettre à la canne d'arriver à complète maturité, à l'époque voulue. Nous nous croyons donc en droit de conclure que l'inondation et la sécheresse réduiront la récolte de 25 à 30 pour cent.

Le riz aussi a souffert et, le rendement en sera réduit, mais le temps a été très favorable à la moisson, et la partie réparé le mal fait par la sécheresse, et il y aura une moyenne supérieure à celle que l'on avait prédite.

Le coton est la plus tendre des plantes que nous cultivons, aussi a-t-il énormément souffert, dans certaines sections, de la sécheresse ; bien des grabots ont été attaqués, mais la chenille n'a pas fait son apparition. En général, les Etats du Golfe donneront une récolte moyenne. C'est le maïs qui éprouvera le plus grand déficit. C'est une récolte d'autant plus importante, qu'elle sert de nourriture à la fois à l'homme et à l'animal de ferme ; elle est, pour le planteur une source d'indépendance. Il est difficile d'évaluer la perte qui en résultera pour le pays.

Somme toute, le Sud a, une fois de plus, fait une récolte qui le soutiendra une année et lui permettra d'attendre la prochaine sans trop souffrir.

—Par suite du manque de fonds, qu'il est difficile d'obtenir et qui sont d'une absolue nécessité pour acheter la canne et faire une exhibition de la fabrication du sucre à l'Exposition, le projet a été abandonné. La résolution est très regrettable. Une exhibition de notre industrie sucrière eût été d'une importance des plus intéressantes de notre industrie du coton.

—A cause de la sécheresse, un certain nombre de planteurs ont eu, cette saison, recours à l'irrigation. La mesure a été prise sur les habitations Ashton et Lulling, paroisse St Charles, et l'on en a obtenu des résultats étonnants. La canne a poussé vigoureusement, tandis qu'elle souffrait ailleurs. Elle est maintenant d'une taille plus qu'ordinaire pour la saison. L'irrigation ne s'est pas faite comme pour le riz, en inondant la plante, mais en obstruant les canaux et les fossés, en forçant l'eau de se répandre autour de la plante, et en l'y laissant assez longtemps pour lui permettre de pénétrer dans le sol et de l'humecter ; puis, on pouvait les fossés. Pourquoi les planteurs n'adoptent-ils pas tous le même moyen ?

—La nouvelle ferme Limerick, près West Baton Rouge, pour l'élevage, propriétaire, Mme M. J. Robertson, a de magnifiques bestiaux et cultive 375 acres en riz, 51 en maïs.

La propriété Oaks, à M. S. J. Gay, a 135 acres de plant de cannes, 160 de souches, 160 de maïs, 10 de sorgho pour les bestiaux ; a perdu 40 acres de récolte par suite de la crevasse.

La propriété Caseline, à M. Ch. Auberz, a 600 acres de riz, et la propriété Beaulieu, au même, 300 acres de riz également. Il y a aussi 200 acres de maïs sur la propriété Beaulieu.

M. et Mme Gaiste, propriétaires du magasin Union, ont 12 acres de coton, 12 de maïs, et font l'élevage.

La propriété Antonio a 1,000 acres de maréages et 200 acres cultivables en cannes.

La propriété Manade a perdu 6 acres de coton sur 30, et tout son maïs.

La propriété Jas. H. Lawe a perdu 400 acres de cannes, en a sauvé 200.

L'habitation St Joseph a 15 acres de cannes, 8 de souches, 11 de coton, 25 de maïs.

M. Louis Kirkland a 15 acres de plant de cannes, 15 de souches, 15 de maïs, 3 d'orge.

La propriété Red Hall, au juge Favrot, louée par M. J. S. Leach, a 165 acres de riz, 30 de maïs, 8 de coton.

La Levee Hickey est en mauvaise condition.

La propriété Missouri, à M. A. T. Bird, a 20 acres de plant de cannes, 30 de souches, 50 de maïs, 60 de coton.

La propriété B-ruard avait 5 acres de plant, 12 de souches ; le tout a été perdu par l'inondation.

M. Cazes a 30 acres de cannes, 100 de maïs ; a perdu 105 acres de cannes et 30 de maïs.

Cifenngo a 75 acres de plant, 40 de souches, 40 de maïs.

L'habitation St-Delphin, au-dessus de West Baton Rouge, a perdu 50 acres de plant et sauvé 130 ; a aussi 100 acres de souches et 100 de maïs.

L'habitation Sie-Marie a une bonne récolte.

M. Victor Comeaux a 15 acres de plant, 25 de souches, 30 maïs.

L'habitation Union a 300 acres de plant, 250 de maïs ; a perdu 250 acres d'orge et 12 de sorgho.

Le Lafayette *Advertiser*, paroisse Calcasieu, du 27 septembre ;

Après bien des semaines, chaudes, pousiéreuses, fatigantes, la pluie, si longtemps attendue, est enfin venue, mercredi dernier, et s'est renouvelée, jeudi.

Les éleveurs voudraient avoir encore de la pluie, mais les moissonneurs qui font la récolte du coton en ont grandement assez. Il est probable que la pluie a cessé pour le moment.

—Nous apprenons avec plaisir que MM. Billentine et Rogers ont commencé, lundi, leur travail sur le chemin de fer Central de la Louisiane. Leurs ingénieurs font le tracé de Lafayette à l'Atchafalaya. Les jalons ont déjà été posés de Museon à l'Atchafalaya.

Les travaux sont en bon train, ils seront poussés activement jusqu'à ce que le chemin soit achevé de Lafayette à Port Allen. Nous aurons bientôt le Louisiana Central.

La *Revue*, Marksville, paroisse Avoyelles, du 27 septembre :

Pas encore de navigation dans la Rivière Rouge. L'eau y est excessivement basse.

—Nous avons eu une petite pluie mercredi dernier—juste assez pour abattre la poussière.

—Depuis la pluie de jeudi, les jardiniers du village ont pris la bêche et bouleversent chaque petit coin de leurs jardins. Il y en a qui ont déjà semé des graines de chong, de navets, etc ; d'autres qui se préparent pour la semaine prochaine. Les légumes sont très recherchés en ce moment-ci, et ne se trouvent que difficilement.

—A Cottonport, les chenilles mangent le coton. Les habitants les empoisonnent à l'aide du London Purple.

—Nous avons vu arriver plusieurs balles de coton au village, cette semaine.

—Le sous-shérif A. J. Tailleur, qui arrive du Big Bend, nous apprend que les chenilles ont commencé à manger le coton tout le long du Bayou des Glaises.

—Les affaires ne sont pas brillantes au village.

Parmi les nombreux articles que suggère aux journaux l'entrevue des empereurs, ceux que la *Saturday Review*, de Londres, et de la *Deutsche Zeitung* viennent de publier valent la peine d'être signalés. La revue tory ne s'alarme pas de l'événement du jour : elle en conclut que la Russie et l'Autriche ajournent à une époque indéterminée leur querelle à propos du partage de la Turquie et de la domination des petits royaumes qui touchent à leur territoire et que le prince de Bismarck prêtera son concours à tout ce qui prévindra ou ajournera la collision. "Le prince n'a pas cru, dit la *Saturday* en forme de conclusion, qu'il était nécessaire d'appeler l'Italie à faire partie du Conseil ; mais la France aura été avisée en secret que tout le continent sera coalisé contre elle, si elle essaye de troubler la paix."

C'est un tout autre résultat que la *Deutsche Zeitung* attend de l'entrevue. Elle prévoit la formation d'une Ligue de paix à laquelle ne participeront pas seulement les trois empires, le royaume d'Italie et les nouveaux Etats de la péninsule des Balkans, mais encore, selon toute probabilité, la République française.

"Les trois empires, dit le journal en question, paraissent vouloir s'entendre avec le gouvernement français en vue d'amener une espèce de Ligue des puissances continentales contre la politique égoïste et exclusive de l'Angleterre dans les affaires coloniales. Ce qui est certain, c'est que depuis le voyage à Varzin de l'ambassadeur de France, M. de Courcel, et un voyage à Londres avec une certaine appréhension la prochaine entrevue des trois empereurs. On sent bien, sur les bords de la Tamise, qu'il s'agit cette fois, à côté des tentatives de la Russie pour créer une coalition contre les nihilistes, d'établir aussi, selon le projet du prince de Bismarck, un blocus continental diplomatique contre l'Angleterre."

Si vous désirez acheter des actions, des billets, des bons, adressez-vous à A. Willoz, courtier, coin Baronne et Gravier.

Nous lisons, dans le *Journal des Débats*, du 15 septembre :

Une nouvelle expérience a été faite vendredi dans le parc de Chalais en présence de M. le ministre de la guerre. Nos confrères ont donné à ce sujet les renseignements les plus contradictoires. D'après les uns, l'expérience aurait totalement manqué ; d'après les autres, elle aurait entièrement réussi.

La vérité—autant qu'on a pu le savoir, car le secret est bien gardé—semble être entre ces deux extrêmes. D'ailleurs, un accident survenu à l'hélice de la machine a interrompu l'expérience dans sa partie la plus concluante.

Le ballon était gonflé dès le matin, dix heures ; à trois heures et demie, le général Campenon arrivait en voiture ; les capitaines Renard et Krebs, l'un revêtu de son uniforme, l'autre en tenue civile, le recevaient à l'entrée des ateliers.

On a fait voir au ministre le ballon amarré sous le hangar couvert, et, sous ses yeux, le capitaine Renard a mis l'hélice en mouvement.

A cinq heures précises, le cri de "Lâchez tout !" n'est fait entendre. A ce moment, le vent avait une vitesse de 7 kilomètres à l'heure.

Le ballon s'est élevé verticalement jusqu'à une hauteur de 400 mètres ; il a exécuté ensuite une série de mouvements, en décrivant d'abord une demi-circonférence, puis quelques virements de bord à droite et à gauche, et finalement un vol rasant complet. Le ballon se rapproche alors de Chalais d'une façon sensible et malgré le vent qui soufflait de l'Est avec une extrême violence.

Cette première partie de l'expérience avait donc pleinement réussi. L'hélice fut arrêtée et le ballon s'engagea dans la direction du point d'atterrissage convenu de Velizy. Malheureusement, au moment même où le ballon arrivait à hauteur de cet endroit une des pièces motrices de l'hélice a cessé de fonctionner, et le capitaine Renard a jugé le moment d'atterrir.

La descente s'est opérée sans grandes difficultés, mais avec une extraordinaire rapidité, dans une carrière située un peu au-delà de Velizy.

Une équipe de soldats accourus de Meudon et plusieurs cultivateurs des environs ont ramené le ballon jusqu'à son point de départ.

Pour faciliter cette opération, on avait enlevé l'hélice et on l'avait déposée dans la nacelle.

Ce n'est pas sans peine qu'on a fait franchir au ballon les bois qui séparent Meudon de Velizy, d'autant plus qu'à maintes reprises sous l'énergique impulsion du vent, le ballon s'est élevé de quelques mètres en enlevant les travailleurs de bonne volonté qui s'étaient suspendus à la nacelle et qui faisaient l'office de lest.

En même temps que les capitaines Renard et Krebs se livraient à ce deuxième essai, le frère du capitaine Renard, qui prend, depuis six ans, une part si active aux recherches de son frère, s'élevait dans un ballon captif, et procédait, sous les yeux du ministre, à une expérience des plus intéressantes.

Sur toutes les questions ayant trait aux actions, aux billets et aux bons, renseignez-vous auprès de A. Willoz, courtier, coin des rues Baronne et Gravier.

Nous trouvons dans divers journaux, dit le *Journal des Débats*, du 15 septembre, le résumé suivant d'un règlement que le ministre de la marine vient de notifier aux préfets maritimes. D'après les renseignements que nous avons pris au ministère, ce résumé serait parfaitement exact. On remarquera sans peine que le nouveau règlement réalise point par point le programme que nous avons exposé dans notre numéro du 5 septembre. Nous ne saurions donc trop applaudir à la pensée qui l'a inspiré ; mais nous attendons d'en avoir le texte sous les yeux et surtout d'en connaître l'exécution pour savoir si la réalité répond aux promesses.

"Le ministre de la marine vient de notifier aux préfets maritimes un règlement très important sur l'armement, les essais, l'entretien et la conservation des bâtimens de la marine nationale.

"Les modifications considérables apportées par ce règlement sont motivées par la nécessité d'assurer une prompte mobilisation des bâtiments de combat.

"Ce but sera atteint par le maintien en rade, à l'état d'armement réduit, d'un certain nombre de cuirassés et de grands croiseurs prêts à prendre la mer en quarante-huit heures au plus tard après réception de l'ordre d'armement, et par la réduction des délais dans lesquels les bâtimens des deuxième et troisième catégories devront pouvoir suivre toute destination.

"Les matelots, apprentis marins et novices destinés aux spécialités pourront recevoir l'instruction préparatoire à bord des bâtimens de première catégorie, qui seront presque toujours des cuirassés ou des grands croiseurs.

"Si l'expérience sanctionnait les premiers résultats de cette innovation, l'usage en serait étendu et la suppression du dépôt unique établi à bord de la *Bretagne* serait prononcée.

"A bord de tout bâtiment en première catégorie de réserve, les compagnies seront constituées comme si le navire était armé réglementairement, et chacune d'elles aura sa comptabilité spéciale. A l'appel aux postes de combat, chaque homme sera placé au poste qu'il occupera réellement lorsque le bâtiment passera à la situation de bâtiment armé ; le service à bord sera réglé conformément au règlement en vigueur.

"Tous les trois mois au moins, le bâtiment appareillera sous vapeur pour exécuter à la mer les tirs réglementaires et s'assurer du bon fonctionnement de tous les appareils. Enfin, tout devra être disposé pour un départ immédiat.

"Le nouveau règlement, qui comprend pour les menus détails d'attributions et de fonctionnement 198 articles, sera mis en vigueur à partir du 1er octobre.

"L'amiral Peyron exprime l'espoir, dans sa circulaire portant notification aux autorités maritimes, que le personnel de tout navire de réserve en première catégorie, ainsi bien exercé, suffira pour encadrer, au moment de l'armement, le complément nécessaire d'équipage, afin de lui donner immédiatement la cohésion indispensable et lui fournir les moyens d'entrer aussitôt en escadre de guerre."

Les deux Courbet.

Le premier, ainsi faribond,
S'pouvant la colonne importune,
Le débouonna ; le second
En mettre une.

Boirot, qui vient de perdre sa belle-mère, fait graver sur sa tombe :

"Elle ne voulait pas mon bonheur.
Je mort l'a bien prouvé."

Le Temps du 16 septembre :

Les hostilités éclatent de toutes parts entre les diverses fractions du parti royaliste. Au lendemain du jour où M. Hervé engageait le comte de Paris à s'embarquer sur les grands courants populaires et à faire vivre au suffrage universel, permettait la lettre de M. Lucien Brun dont nous avons cité hier les passages essentiels. Dans cette lettre, il n'est nullement question ni de droit populaire ni de vote au suffrage universel. En revanche, il y est beaucoup question du droit de l'Eglise et de l'institution d'une monarchie chrétienne. L'honorable sénateur n'admet pas d'autre programme pour le parti royaliste que celui qui a été formulé dans la déclaration publiée par l'*Univers*. Entre ce programme et celui du *Soleil*, celui des grands courants et du populaire, il y a un abîme infranchissable. Voilà qui est autrement grave que cette petite opposition des Blancs d'Espagne dont Mme la comtesse de Chambord serait l'âme. La candidature au trône de France de don Juan, de don Jaime ou de don Alphonse est une plaisanterie, dont les amis du châtelain d'Eu peuvent ne prendre aucun souci ; mais les désaccords qui portent sur une divergence absolue de principes et de tendances sont chose fort sérieuses. Quand un même parti renferme des hommes aussi divisés d'opinion sur le principe même du gouvernement que MM. Hervé et Lucien Brun, il se vouait à l'impuissance et condamné à user toutes ses forces en querelles intestines. N'est-ce pas là, en effet, ce qui se passe depuis un an dans le parti royaliste ? Les divisions qui se sont manifestées au lendemain de la mort du comte de Chambord et jusque sur le cercueil de ce prince vont constamment en s'accusant davantage. Le réquisitoire du comte de R.... contre la comtesse de Chambord montre à quel degré d'acuité en sont venues ces divisions. Mais ce n'est là, en réalité, qu'un incident, un peu plus significatif que les autres, d'une lutte destinée à durer éternellement, par elle tient à des conceptions absolument opposées et absolument inconciliables en matière de gouvernement et d'ordre social.

Les personnes cherchant des placements d'argent sûrs, feront bien de s'adresser à A. Willoz, coin des rues Baronne et Gravier.

Vous êtes prié d'assister au convoi et à l'enterrement de feu ADOLPHE ELIE, natif de France, décédé hier à 2 heures P. M., âgé de 80 ans. L'enterrement aura lieu aujourd'hui à 4 1/2 heures P. M. Le corps est exposé 123 rue Ste-Anne, entre Dauphine et Bourgogne.

De la part de la famille.

Décédée hier soir, 30 septembre, à 4 heures moins un quart MARIE GELÉ, âgée de 6 ans et 2 mois, fille de J. M. Gelé et de Caroline Deffenbach. Son enterrement aura lieu aujourd'hui mercredi 1er octobre, à 10 heures du matin, de la résidence de ses parents, coin des rues Washington et Dupré.

B. TREMOULET,

Rue Decatur, No 7, vis à vis la Poste

Vins de Bordeaux des meilleurs crûs, rouge et blanc, de premier ordre.

Sherries de Duff, Gordon & Cie, de Pedro Domecq, etc.

Portes de Sandemas & Co, Offley, Cresmp & Forrester.

Champagne de toutes marques en renom.

Vieux Whiskies, Cognacs, Rhums, Genièvres, etc.

Vins de Californie de toutes sortes.

Vin de St-Vincent véritable, etc, etc, etc.

AUX PLUS BAS PRIX.

CONSULAT DE FRANCE

—A—

LA NOUVELLE-ORLEANS

BUREAUX 195 RUE GRAVIER.

Ouverts de 10 h. du matin à 3 h. P. M.

Des renseignements sont demandés sur les personnes dont les noms suivent. En cas de décès ou d'absence, leurs amis sont priés d'en donner avis au Consulat.

Augustee Jean Louis
Abadie Jean
Abadie Jean Dominique
Abrial Jean Marie
Blondel Joseph
Biot Arthur
Beslay ex maréchal des logis chef
Baron Jean
Boyron Jean Pierre
Bueno Miguel Mas
Bregoul Antoine
Canal de Chavry
Carrière & ses Soeurs
Aydie
Charvet Joseph
Cœchin Charles
Courtiade Jacques
Capdevielle Charles
Conoy Alexandre
Claverie Jean Marie
Diaz Mme Vve
Despax Jean Marie
Dazet Dominique
Bert Marcel
Duclos François de Mélan
Debarcelade Benjamin
Dufort Henri
Escudé Gabriel
Fauvel Jean Claimir
Gauthier Emile
Godin Louis
Gautroy Vve née de la Motte
Goubiane Pierre
Guérin Michel Jean et Marguerite
Guérin Toussaint
Guérin Michel
Guinot M.
Hourcade Firmin

Jovinet Jeanne
Labouy Jeanne Marie
Lamoly Marie (épouse Berden)
Ludwig Jacques
Larrieu Laurent
Jean Longand
Montagu François
Monnier Lazare
Mouniée André
Martin Jean
Meyer Jean Nicolas
Mourlan François
Massot Jean Baptiste
Prat dit Gaston Marigny
Périel Jose h
Péan Frank
Prudhomme Louis et André
Peutpas comte de Angelmont
JUNE
Piffet Jean Baptiste
Rhétore Clovis
Riquet Mlle Léonie
Ronna-au Victor
Raisa Mme Louise
Riquet Eugène et Riquet Eugène
Blanc Hippolyte
Saint-Upery Bernard
Schwartz et Madeleine
Rano
Saillant Ephésine
Tersaud Baptiste
Vigoro Jeanne Vve Ladoux
Vogelweid Marguerite
Willem Edouard et Mme Jeanne Camille Cromeron.

La Nouvelle-Orléans, le 1er octobre 1884.

Le Consul Général chargé du Consulat
Vicomte PAUL D'ARZAC.

☞ La société pour l'exercice du droit exis tant entre les soussignés, sous la raison de Huntington et Dufour, est à partir de ce jour dissoute d'un commun accord. Les soussignés conservent leur bureau actuel, No 2 rue Carondelet.

RICHARD W. HUNTINGTON,
HORACE L. DUFOUR

Nlle-Orléans, 1er octobre 1884.

1er oct—3t

DOCTEUR HERARD, Spécialiste français, 140 rue Royale, 11 heures de consultations de 9 à 11 a. m. et de 2 à 5 p. m.

Le Dr HERARD fait une spécialité de la guérison du Chancre et des Maladies Vénériennes secrètes, opération chirurgicale. Toutes affections de la peau et syphilitiques, radicalement guéries. Une cure complète est garantie dans tous les cas qu'il entreprendra.

Consultations gratuites pour les pauvres le lundi, jeudi et samedi. On traite par correspondance. 1er oct—1m

Bureaux de la "Crescent City Live Stock Landing & Slaughter House Co.," Chambre H Gallier Court, 11 rue Carondelet—Nouvelle-Orléans, 10 septembre 1884.—Avis est par le présent donné aux actionnaires de la "Crescent City Live Stock Landing & Slaughter House Co." qu'il y aura une assemblée des dits actionnaires aux bureaux de cette compagnie, en la ville de la Nouvelle Orléans, JEUDI, 15 octobre 1884, de midi à 3 heures, pour délibérer sur le transfert du domicile de la Compagnie dans la Paroisse St Bernard et pour amender dans ce but la Constitution de la dite Compagnie. On compte sur l'exactitude des actionnaires.

Par ordre du Conseil de Direction.

J. NUMA AUGUSTIN,
Secrétaire.

13 sept—13,20—1,15 oct

TRANSFERT D